



BP JEPS

Brevet Professionnel Activités Equestres – Formation continue –

 10 mois



Septembre 2024
à Juin 2025



Les Vaseix



Niveau 4

PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS

Devenir animateur en centre équestre pour organiser et encadrer des activités équestres, de l'initiation au premier niveau de la compétition, avec l'une des options suivantes :

- Initiation poney, cheval (option A) ou,
- Approfondissement technique (option B) ou,
- Equitation d'extérieur (option C).

OBJECTIFS VISÉS ET ÉVALUABLES

- Encadrer et conduire des actions d'animation et d'enseignement des activités équestres pour tout public de tout niveau et dans tout établissement,
- Participer au fonctionnement de la structure équestre : accueil, communication, organisation et gestion des activités, promotion,
- Participer à l'entretien et à la maintenance de la cavalerie, du matériel et des installations,
- Assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques et des lieux de pratique
- Concevoir et mettre en œuvre un projet pédagogique attestant un premier niveau de spécialisation dans le champ de l'une des trois options proposées,
- Conduire des séances et des cycles attestant un premier niveau de spécialisation dans le champ de l'une des trois options proposées.

CONDITIONS DU MÉTIER

Le titulaire du diplôme exerce son activité seul ou en équipe, en tant que salarié, travailleur indépendant ou dirigeant au sein d'entreprises, d'associations ou de services publics.

Contact

CFPPA Les Vaseix-Bellac
Les Vaseix
87430 Verneuil sur Vienne
05.55.48.44.30
cfppa.limoges@educagri.fr

Public ciblé

- Demandeurs d'emploi
- Salariés
- Particuliers

Pré-requis

Pré-requis réglementaires : Avoir 18 ans

Pré-requis pédagogiques : Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation :

- Être titulaire d'une des attestations de formation relative au secourisme en cours de validité (PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU ou SST),

- Présenter un certificat médical de non contre-indication de la pratique des « activités équestres » de moins d'un an,

- Satisfaire au test « Maîtrise en extérieur et en terrain varié » et aux tests techniques dont les spécificités sont présentées dans le référentiel du diplôme disponible à l'adresse suivante : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000033421361/>,

Des dispenses et équivalences sont possibles. Elles sont indiquées en annexe du référentiel de diplôme.

Modalités de sélection

Pas de sélection à l'entrée en formation.

Délais d'accès

Délai nécessaire à la mise en œuvre du positionnement, de la demande de financement ainsi qu'à l'établissement des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'entrée en formation.

Conditions d'inscription

Après réalisation d'un positionnement

Modalités d'alternance

Le parcours standard comprend plusieurs semaines de stage en entreprise. La durée de ces périodes dépend des résultats du positionnement pédagogique et administratif

Modalités d'adaptation du parcours

Formation accessible aux personnes en situation de handicap avec prise en compte des besoins spécifiques. Adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques, évaluations) possible selon la situation, les résultats du positionnement, la validation des acquis académiques (VAA), la validation des acquis et de l'expérience (VAE) (selon diplôme visé).

Coordonnées de la référente handicap du centre dans la rubrique « contact ». Possibilité de compléter la formation dans le cadre d'une convention avec une entreprise tierce et/ou de bénéficier d'une mobilité internationale.

Equivalences et passerelles

« Art. D. 212-25.-Le brevet professionnel est obtenu par capitalisation de quatre unités définies par arrêté du ministre chargé de la jeunesse et des sports, dont : «-deux sont transversales (UC1 et UC2) quelle que soit la spécialité ; «-deux sont spécifiques à la mention, l'une d'entre elles étant spécifique à une éventuelle option. »

Modalités pédagogiques

Articulation entre activités menées en centre de formation et en entreprise (stages)

En centre, formation dispensée en présentiel, en salle et sur les ateliers pédagogiques de l'établissement (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, travaux de groupe, mise en situation, études de cas).

Dans le cas de cette formation, une part des enseignements peut être proposée en distanciel synchrone et asynchrone.

Contenus principaux de la formation

UNITÉS CAPITALISABLES TRANSVERSALES	
UC 1	Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
UC 2	Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
UNITÉS CAPITALISABLES DE SPÉCIALITÉS	
UC 3	Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres
UC4	Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option. OPTION A - Initiation poney, cheval OPTION B - Approfondissement technique OPTION C - Equitation d'extérieur
	Sensibilisation aux problématiques des enjeux numériques et des valeurs citoyennes
Mise en situation pédagogique d'enseignement et travail de la cavalerie les mercredis, samedis et vacances scolaires en centres équestres : de septembre à juin.	
Durée totale de la formation : 679 h	

Validation de la formation

Mode de validation	De niveau :	Inscrit au RNCP n° :	Certificateur :	Date d'enregistrement de la certification JO/BO :
Diplômant	4	28573	Ministère des Sports et des Jeux Olympique et Paralympiques	19/11/2016

Modalités d'évaluation

Les UC1 et UC2 sont évaluées au travers d'un projet d'animation réalisé au sein de la structure d'apprentissage (support + soutenance orale).

L'évaluation de l'UC3 s'appuie sur la production d'un dossier pédagogique (soutenu à l'oral) présentant la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation de plusieurs progressions pédagogiques avec des publics de caractéristiques différentes.

La certification de l'UC4 valide des compétences techniques et pédagogiques renforcées dans l'option choisie (A, B ou C). Le diplôme est délivré dès la validation des 7 Unités Capitalisables.

Passage par blocs de compétences

Possibilité de valider les blocs de compétences constitutifs du diplôme RNCP28573BC01 à RNCP28573BC04.

Suite de parcours

Possibilité d'accéder à un diplôme de niveau 5 (DE JEPS) ou de niveau 4 (BP REH)

Rémunération

Selon le financement envisagé, et après étude de votre situation, une rémunération pourra éventuellement vous être proposée.

Tarifs et financements

Salariés, demandeurs d'emploi, chefs d'entreprise, agents de l'Etat... Quel que soit votre statut, différentes solutions existent pour financer votre projet de formation. Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches et une proposition individualisée vous sera remise.

Chiffres clés

Taux (sessions 2021 à 2023 tous sites confondus dispensant la formation)			Taux (session 2023 tous sites confondus dispensant la formation)
Insertion professionnelle à 6 mois	Réussite à l'examen	Satisfaction	Insertion dans le métier visé
96%	100%	100%	60%

Contacts

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles de la Haute-Vienne (CFPPA 87)

Site des Vaseix Les Vaseix
87430 Verneuil/Vienne
05.55.48.44.30

Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches :

Développeur de la formation continue :

(Fonds individuels/mutualisés) : Murielle LE ROUX-GATEAU

Tél : 07.85.24.02.26

Mail : murielle.le-roux-gateau@educagri.fr

(Fonds publics) : Corinne VIGNAUD - Les Vaseix

Tél : 05.55.48.44.31

Mail : corinne.vignaud@educagri.fr

Coordinatrice de la formation BP JEPS

Aude-Lyne LE GALL

Tél : 05 55 48 44 30 Mail : aude-lyne.le-gall@educagri.fr

Référente administrative :

Corinne VIGNAUD

Tél : 05.55.48.44.31

Mail : corinne.vignaud@educagri.fr

Référente handicap :

Estelle NGUYEN

Tél : 05.55.48 44 30

Mail : estelle.nguyen@educagri.fr